

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 21 Novembre 1893

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 15 novembre 1893, M. le Comte Odon-Charles-Léonce d'Orémieulx, Lieutenant-Colonel d'Etat Major, Aide de Camp de S. A. S. le Prince, a été promu au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a quitté le château de Marchais le 26 octobre, pour se rendre à Tlemcen où se trouve le 2^{me} régiment de chasseurs d'Afrique.

S. A. I. et R. Madame la Duchesse d'Aoste, accompagnée de la Marquise de Castelnuovo, dame d'honneur, et du Marquis Moncrivello, chevalier d'honneur, est arrivée samedi matin au château de Marchais, où Son Altesse Royale demeurera quelque temps.

La Duchesse avait quitté Turin la veille.

S. A. S. le Prince Albert, accompagné du Comte d'Orémieulx, son aide de camp, était allé au devant de la Duchesse jusqu'à Laon, où un train spécial était formé.

S. A. S. la Princesse Alice attendait à la gare de Liesse.

LA SAINT-ALBERT

Commencée mardi par la traditionnelle distribution d'aumônes que M. le Maire de Monaco a faite aux indigents de la Principauté, la fête de notre Auguste Souverain a été célébrée mardi et mercredi. La population entière y a participé, ainsi qu'une foule d'étrangers, que l'on peut évaluer à 15,000 environ, les deux gares de la Principauté ayant, à elles seules, enregistré 12,000 arrivées dans la journée du 15 novembre.

Dès mardi matin, les édifices publics et toutes les habitations avaient arboré leurs drapeaux. Le soir, les rues de Monaco et de la Condamine étaient illuminées. La Gare a été très remarquée avec ses cordons lumineux partant du faite du monument, encadrant l'horloge et descendant en gracieux festons jusqu'au premier étage. Les établissements de l'avenue de la Gare et les maisons particulières rivalisaient de goût avec cette décoration et formaient un ensemble très réussi.

La rue Grimaldi, le boulevard de la Condamine, la place d'Armes présentaient également un coup d'œil plein d'originalité.

La place du Palais et les monuments publics de Monaco avaient pris leur aspect des jours de fête. Le feu d'artifice de M. Stevano et la retraite aux flambeaux ont terminé joyeusement cette première journée.

Le lendemain, les Autorités et le Corps consulaire, ayant à leur tête S. Exc. le Gouverneur Général, assistaient à la messe solennelle célébrée par M^{gr} l'Evêque.

La messe, écrite pour cette solennité par M. F. Bellini, Maître de chapelle de la Cathédrale, mérite une mention toute spéciale. Le *Gloria*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei* sont des pages remarquables, et l'œuvre, dans son ensemble, a été très appréciée. Les interprètes ont contribué vaillamment à ce succès, que nous sommes heureux d'enregistrer.

Après le *Te Deum* a eu lieu la revue d'honneur sur la place du Palais, puis les Autorités et le Corps Consulaire se sont rendus au nouvel hôtel du Gouvernement, où un banquet de 50 couverts environ a réuni, dans la grande salle du Conseil d'Etat, les invités de M. le baron de Farincourt. Nous aurons l'occasion de reparler de ce beau monument quand il sera livré aux services administratifs auxquels il est destiné; bornons-nous aujourd'hui à constater qu'il a produit sur ses visiteurs de mercredi dernier la meilleure impression.

La salle du Conseil d'Etat, de même que la façade de l'hôtel, ont été fort admirées.

Au dessert, S. Exc. le Gouverneur Général s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Je dois au Prince, mon Maître, qui attache une juste importance à tout ce qui peut rehausser le prestige de la Principauté, l'honneur de vous recevoir aujourd'hui, comme j'avais cru pouvoir vous l'annoncer l'année dernière, dans une enceinte, digne de ceux de mes convives qui représentent ici les puissances amies, digne de vous, mes chers collaborateurs, que Son Altesse Sérénissime a bien voulu charger de travailler, avec moi, à la satisfaction des intérêts, dont Elle a confié la garde à notre zèle pour son service, à notre dévouement à Sa Personne Auguste.

Aucune date ne pouvait être mieux choisie que celle de notre Fête Nationale, pour l'inauguration du nouvel Hôtel du Gouvernement. Elle nous fournit, en même temps, la précieuse occasion d'affirmer, une fois de plus, notre fidélité dynastique, l'union, l'affectueuse confiance qui règnent entre nous depuis sept ans, sans que le moindre malentendu en soit venu troubler la complète sérénité.

Cette affirmation monte naturellement de nos cœurs à nos lèvres et trouve son expression la plus vraie dans le toast à la Famille Princière que notre loyalisme nous fait un devoir de porter chaque année, à pareil jour.

Messieurs,

Levons donc respectueusement et chaleureusement nos verres à S. A. S. Monseigneur le Prince Albert I^{er}, Prince Souverain de Monaco !

A S. A. S. Madame la Princesse Alice, Notre gracieuse et bien-aimée Souveraine !

A S. A. S. Monseigneur le Prince Héritaire, que nous sommes fiers de savoir revêtu d'un des uniformes les plus glorieux de l'armée d'Afrique et portant les insignes qu'il doit, non seulement à la tendre affection de Son Auguste Père, mais aussi et avant tout, à de laborieuses études, à la très sérieuse épreuve d'examens victorieusement subis !
A S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach Wurtemberg, tante vénérée d'Albert I^{er} !

Aux Princes et Princesses de la Maison de Monaco toute entière !

Que Dieu garde à jamais cette antique Maison et que Nos chers et bons Souverains nous permettent de leur adresser l'hommage respectueux de nos vœux de bonheur et de long règne !

Je constate que vos cœurs battent toujours à l'unisson du mien, lorsque je prononce devant vous, ces Noms sin-

cièrement et très humblement aimés ; je ne manquerai pas d'en rendre compte en haut lieu, où l'on en sera certainement touché.

Je vous propose maintenant, Messieurs, de porter la santé de nos chers et très honorables hôtes les Consuls étrangers, qui savent la haute estime dont le Prince les honore et ne peuvent douter de notre unanime et très sympathique considération.

Messieurs, au Corps Consulaire !

Dans les rangs de ce corps, je suis heureux de distinguer M. Pierre Neri, de lui souhaiter une cordiale bienvenue et de saluer simultanément en lui le Consul qui vient d'être accrédité auprès de mon gouvernement, par la Sérénissime République Argentine, le sujet inébranlablement fidèle de nos Princes, l'ami dévoué de la Principauté.

Enfin, je crois être votre interprète autorisé en félicitant les deux nouveaux élus de cette année, MM. Drageon et Raybaudi.

Le premier est Consul de Son Altesse Sérénissime à Toulon depuis dix-sept ans ; ses services incessants et distingués ne pouvaient manquer d'attirer l'attention du Prince, il était Chevalier de Saint-Charles depuis 1883, il est promu Officier de cet ordre.

La bienveillance Souveraine a été également appelée sur le second, qui dirige depuis vingt-six ans, avec un zèle constant, le Greffe du Tribunal Supérieur, et qui apporte, depuis vingt-cinq ans, aux fonctions de trésorier de la Fabrique, un dévouement et une abnégation sans bornes.

Il vient d'être fait Chevalier.

Je n'exagère rien, Messieurs, en affirmant que l'opinion publique a déjà ratifié la faveur dont ces deux hommes de bien viennent d'être honorés.

M^{gr} l'Evêque s'associe de tout cœur au toast que S. Exc. le Gouverneur Général vient de porter à nos Augustes Souverains, dont il est un des sujets les plus fidèles, et il salue le Corps Consulaire dans les rangs duquel il compte tant d'amis. Sa Grandeur forme des vœux pour une paix définitive entre toutes les nations chrétiennes. Elle eût voulu, pour le bonheur de l'humanité, qu'à l'exemple des petits Etats comme notre chère Principauté, les grandes puissances n'eussent jamais été obligées ni d'armer, ni de désarmer.

Le Marquis Carcano, Consul Général d'Italie, répond au nom du Corps Consulaire, en priant le Gouverneur Général de mettre aux pieds de Leurs Altesses Sérénissimes l'hommage de son dévouement et de celui de ses collègues. Il ajoute qu'ici, les vœux élevés du Souverain, l'aménité, le caractère pratique et conciliant du Baron de Farincourt rendent facile la franche expression des sentiments dont les consuls étrangers sont animés, expression qui pourrait être plus délicate à formuler partout ailleurs que dans l'heureuse Principauté de Monaco.

Le Consul de France tient à constater les créations nouvelles qui augmentent incessamment l'importance et le rayonnement de Monaco.

Quels pas en avant depuis l'année dernière au point de vue artistique et scientifique ! Quelle nouvelle merveille de l'industrie, que ce chemin de fer qui permettra, dans deux mois, de s'élever en quelques instants de la mer aux nuages, de la plage aux régions alpestres !

Monaco reste fidèle à son double caractère : le respect de nobles et anciennes traditions et un esprit tout moderne de progrès. Et ce caractère se personnifie de la manière la

plus digne dans le Prince qui, dernièrement encore, vient d'apporter une nouvelle contribution à la science : la publication d'un important ouvrage de planches pleines d'intérêt sur la faune des profondeurs océaniques, dans la Princesse dont la généreuse initiative a fait de Monaco, par l'organisation de l'exposition des arts plastiques, par l'impulsion donnée à l'art lyrique et musical, un vrai centre esthétique européen.

J'apporte en même temps mon profond témoignage de respect à l'auteur d'un exemple hautement moral et fortifiant, au jeune Prince qui a préféré, aux charmes de la vie des capitales, les courageux labeurs et la mâle discipline du soldat, à Son Altesse le Prince Louis, qui porte aujourd'hui noblement l'uniforme de l'armée française.

Le Comte Gurowski de Wezele lève son verre à S. G. M^{re} Theuret.

M. le Ch^{er} de Loth, 1^{er} adjoint, croit être l'interprète de tous les convives du Baron de Farincourt, en le remerciant de son cordial accueil et en offrant à la Baronne de Farincourt l'expression des vœux qu'ils forment pour pour son bonheur et sa santé.

S. Exc. le Gouverneur répond successivement à ces différents toasts ; il affirme sa profonde gratitude pour les sentiments qui lui sont personnellement exprimés et qui l'encourageraient puissamment, s'il en était besoin, à continuer vis-à-vis de tous et de chacun à remplir consciencieusement son devoir.

Grande animation dans la journée, sur la place du Palais, où les divers jeux ont fort réjoui les spectateurs.

Le soir, la foule s'est portée à Monte Carlo Le Casino, l'hôtel de Paris, l'hôtel du Crédit Lyonnais, les jardins, les terrasses étaient illuminés à giorno et admirablement décorés. La *Namouna*, à M. Gordon Bennett, ancrée dans le port, s'est associée à l'allégresse générale, et la superbe illumination de ce yacht, se détachant sur le fond sombre de la rade, était d'un très bel effet.

Le feu d'artifice, favorisé par le temps, a provoqué les applaudissements des promeneurs qui couvraient les quais et les avenues de Monte Carlo.

Le brillant concert donné sur la terrasse par l'orchestre du Casino, a terminé dignement cette deuxième journée, qui ne l'a cédé en rien à celles de nos précédentes fêtes populaires.

Mercredi, à midi, un banquet réunissait, à l'hôtel Bristol, environ soixante membres de la Colonie Italienne à Monaco, dans le but de célébrer la Fête de notre Auguste Souverain.

Ce banquet, présidé par M. le comte Negri di Lamporo, vice-consul d'Italie à Nice, s'est terminé par plusieurs toasts affirmant la reconnaissance des Italiens pour l'hospitalité toujours bienveillante qu'ils trouvent dans la Principauté. Le comte Negri a également formé des vœux pour LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie.

Un télégramme a été, séance tenante, envoyé à Son Altesse Sérénissime qui a daigné charger Son Aide de Camp d'y répondre par la dépêche suivante adressée à M. le Vice-Consul d'Italie à Nice, dont communication nous est donnée par M. de Angelis, régent du Vice-Consulat d'Italie à Monaco.

Marchais, le 17 novembre 1893.

Le Prince vous remercie bien sincèrement, ainsi que la Colonie Italienne, des vœux et des félicitations que vous Lui avez adressés pour Sa Fête, et Son Altesse Sérénissime vous assure de Son constant intérêt.

M^{me} de Plunkett a remis à M^{me} la Baronne de Farincourt, pour les pauvres de Monaco, la somme de 500 francs, qui a été versée entre les mains de M. le Trésorier du bureau de bienfaisance.

Les écoles de garçons des Moulins, récemment ouvertes, contiennent six classes dans lesquelles sont répartis 263 élèves.

Ce chiffre est plus éloquent que tout ce que nous pourrions dire sur les bienfaits de l'instruction gratuite que la Principauté offre à sa population sans cesse croissante.

Les Sociétés Philharmonique et Chorale de Monaco célèbreront, dimanche prochain 26 novembre, la Sainte Cécile.

Une messe sera dite à cette intention, à neuf heures du matin, à la cathédrale.

Samedi 25 novembre aura lieu l'ouverture de l'Ouvroir de Saint-Vincent-de-Paul, dont les locaux sont à l'Orphelinat.

Dans le programme théâtral de la saison qui commencera le mois prochain, nous avons mentionné une œuvre nouvelle, *Aréthuse*, qui sera interprétée en février.

Cette œuvre est entièrement de M^{me} de Montgomery, poème et musique, avec des intercalations d'André Chénier.

M^{lle} Invernizzi créera le rôle d'Aréthuse et règlera les fêtes mythologiques.

Depuis quelque temps on signale de nombreux vols, commis en cours de route, dans les colis postaux, dont le contenu n'arrive qu'incomplètement aux destinataires.

Pour éviter cet inconvénient, les expéditeurs doivent avoir soin de fermer leurs envois, sinon hermétiquement, tout au moins à l'aide de cachets sur les ficelles, et d'inscrire sur l'adresse le poids exact du colis au départ.

A l'arrivée, les destinataires doivent refuser les colis dont les cachets ne seraient pas intacts, et le poids exact, ou du moins, ne les accepter que moyennant vérification en présence des employés de la gare.

Le train de luxe bi-hebdomadaire *Méditerranée-Express*, qui est mis en circulation depuis samedi dernier, sera continué tout l'hiver, les mardi et samedi au départ de Londres, les lundi et jeudi au départ de Vintimille.

Quittant Londres à 10 heures du matin, il arrive à Paris-Nord à 5 h. 47 du soir, part de Paris-Lyon à 7 h. 22 pour être les mercredi et dimanche à Nice à 1 h. 28, à Monaco, à 2 h. 8, à Monte Carlo, à 2 h. 13 et à Vintimille, à 2 h. 56 après-midi.

Au retour, ce train quitte Vintimille, à 6 h. 15 du soir, Monte Carlo, à 6 h. 57, Monaco, à 7 h. 3, Nice à 7 h. 35, pour arriver à Paris-Lyon les mardi et vendredi à 2 heures après-midi.

CERCLE DES ETRANGERS DE MONTE CARLO

Saison 1893-94

Les Concerts classiques auront lieu à 2 heures précises le jeudi de chaque semaine (sauf le jeudi 1^{er} mars) du 23 novembre 1893 au 19 avril 1894 inclusivement

Il sera donné vingt et un concerts, divisés en quatre séries :

1 ^{re} série : du 23 novembre à fin décembre...	6 concerts.
2 ^e série : janvier.....	4 —
3 ^e série : février.....	4 —
4 ^e série : mars et avril.....	7 —

PRIX DES PLACES

1 ^{re} série. — Le billet.....	2 francs.
Abonnement pour les six concerts.....	10 —
2 ^e série. — Le billet.....	5 —
Abonnement pour les quatre concerts.....	15 —
3 ^e série. — Le billet.....	5 —
Abonnement pour les quatre concerts.....	15 —
4 ^e série. — Le billet.....	2 —
Abonnement pour les sept concerts.....	10 —
Abonnement de saison (21 concerts).....	40 —

Toutes les places seront numérotées. Les billets et les cartes d'abonnement seront délivrés au bureau de location ; ce bureau sera ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Jusqu'au 23 novembre, les demandes de cartes d'abonnement sont reçues au Secrétariat de la Direction générale.

Les cartes d'abonnement sont rigoureusement personnelles.

Le produit des recettes devant être affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas de cartes d'invitation, toutes les entrées de faveur seront supprimées.

Jeudi 23 novembre 1893, à 2 h. de l'après-midi
1^{er} CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Symphonie écossaise..... Mendelssohn.
A. Andante con moto; allegro un poco agitato — B. Vivace non troppo — C. Adagio — D. Allegro vivacissimo; allegro maestoso assai.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Ouverture du *Roi d'Ys*..... Ed. Lalo.

Le solo de violoncelle par M. C. SANSONI.

Invocation..... Th. Ritter.

La Jeunesse d'Hercule, poème symphonique. Saint-Saëns.

Impression d'Italie (1^{re} audition)..... G. Charpentier.

1. Sérénade (alto solo, M. GILLY) — 2. A la Fontaine — 3. A Mules. 4. Sur les Cimes — 5. Napoli (violoncelle solo, M. C. SANSONI).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Ouverture le 11 décembre 1893

PROGRAMME

DES

CONCOURS BI — HEBDOMADAIRES

offerts par

L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MER DE MONACO

PREMIERE SERIE

Lundi 11 décembre 1893

PRIX D'OUVERTURE. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons : 1 à 24 mètres ; 1 à 25 mètres ; 1 à 26 mètres ; 1 à 27 mètres ; 1 à 28 mètres ; 1 à 29 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque. —

Mercredi 13 décembre

POULES

Vendredi 15 décembre

PRIX D'HIVER (handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Lundi 18 décembre

PRIX DU STAND. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons à 25 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque — 1 pigeon.

Mercredi 20 décembre

POULES

Vendredi 22 décembre

PRIX DE NOËL (handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Mardi 26 décembre

PRIX DE DÉCEMBRE. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons à 26 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Mercredi 27 décembre

POULES

Vendredi 29 décembre

PRIX DE LA MÉDITERRANÉE (handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — Nous trouvons dans le *Journal de Grasse* les sages réflexions qui suivent sur la protection des oiseaux utiles.

« Les oiseaux, sans la guerre persistante qui leur est faite, pourraient seuls détruire les myriades d'insectes qui dévorent nos plantes et nos fruits, nos semences et nos récoltes de tous genres.

« C'est au moment où les insectes exercent leurs plus grands ravages que les petits oiseaux reviennent dans nos contrées. Ils sont les meilleurs gardiens de nos vignes, de nos bois. Leur arrivée devrait être appréciée comme un bienfait ; on les traite, au contraire, comme s'ils étaient le fléau de l'agriculture. L'enlèvement des nids au printemps, détruit des milliers de ces intéressants et utiles auxiliaires.

« Nous voyons, contrairement à ce qui se passe en

France, que l'Australie fait venir à grands frais, de l'Europe, des oiseaux insectivores, destinés à protéger ses végétaux. Il en est de même aux Etats-Unis; à Philadelphie, des centaines de moineaux, venus de nos contrées, ont été lâchés pour détruire les chenilles qui dévastaient les jardins publics.

« Chez nous, ce sont les enfants qui font la guerre la plus cruelle aux oiseaux. C'est donc aux familles, surtout aux instituteurs, qu'il appartient de venir en aide à l'administration et même de devancer l'action des arrêtés préfectoraux et municipaux.

« Eclairiez vos élèves, parlez à leur cœur, à leur raison. Parlez aussi à ce bon sens pratique qui fait rarement défaut aux habitants de nos campagnes.

« Dites-leur que c'est un triste plaisir, une action mauvaise et nuisible que de faire périr les petits oiseaux gardiens de nos blés et de nos fruits, hôtes charmants de nos bois et de nos haies, dont ils sont la gaieté et la vie.

« Apprenez-leur qu'il existe en France des sociétés de petits protecteurs déjà nombreuses, mais encore insuffisantes pour éviter le mal. Les jeunes membres de ces associations, dues à l'initiative des instituteurs, s'engagent à ne pas détruire les nids et à les protéger contre leurs camarades moins compatissants ou moins éclairés.

« Sur 347 nids recueillis et surveillés par les membres d'une de ces sociétés, 318 couvées ont parfaitement réussi. Il est facile de calculer approximativement le nombre d'oiseaux qui en sont nés, le nombre d'insectes qu'ont mangé ces derniers et l'immense quantité de produits agricoles qu'auraient détériorés ces mêmes insectes, s'ils eussent continué à vivre. Enfin, si l'on étend ce calcul à toute la surface cultivée de la France, l'on arrive à un chiffre qui correspond à une perte de plusieurs millions de francs.

« Chaque année, la Société protectrice des animaux décerne des récompenses honorifiques ou pécuniaires aux enfants qui se sont signalés par la mise en pratique de ces doctrines et aux instituteurs qui ont le plus contribué à obtenir cet heureux résultat.

« Les efforts que vous voudrez bien faire pour seconder cette société trouveront, d'ailleurs, une autre récompense dans la conscience du bien que vous aurez fait. »

Golfe-Juan. — Le cuirassé *Magenta*, commandé par M. le capitaine de vaisseau Valéry, est arrivé au Golfe-Juan, où il vient rallier le pavillon du vice-amiral commandant en chef de l'escadre active.

Le *Magenta* porte 150 tonnes de matériel de recharge à destination de plusieurs bâtiments de l'escadre.

Nice. — On nous prie d'insérer la note suivante :

Les galeries de l'Exposition Internationale sont complètement édifiées sur la place Anglicane.

Le nombre d'adhérents inscrits à ce jour est un sûr garant du succès de l'Exposition.

La section sportive sera particulièrement intéressante.

Au nombre des expositions temporaires qui auront lieu au cours de l'Exposition Internationale, une des plus importantes sera l'exposition canine qui est fixée à fin janvier.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 9 décembre. Nous rappelons qu'il sera tenu compte des numéros d'inscription pour le choix des emplacements.

— Dimanche dernier a été couru le championnat des Alpes-Maritimes, organisé par le Vélo Sport de Nice et du littoral. A 9 heures très précises, le départ était donné au pont Magnan, à 18 partants, dont un à bicyclette tandem. Les arrivées ont eu lieu dans l'ordre suivant :

1° Nicodémi ayant fait les 50 kilomètres en 1 h. 33'33"; 2° Gougoltz et Vernay; 3° Jacquin; 4° De la Chapelle; 5° ex-œquo Mimiague et Viguière; 6° Carlon; 7° Cima; 8° Cestari; 9° Deville; 10° Gely; 11° Eyguesier; 12° Luc; 13° Prudhomme.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

On a beaucoup usé d'encre pour et contre le sport vélocipédique. Dieu me garde de discuter à ce sujet. Tous les sports doivent être encouragés quand ils se produisent en leur place et dans des conditions distinguées. J'éprouve quelque ennui à rencontrer dans les rues de Paris des messieurs et des dames fendant l'air sur des machines de

prix. Mais, en dehors de Paris, je me livrerais volontiers à l'exercice du bicycle. On doit éprouver un plaisir extrême à aller vite et presque sans fatigue d'un endroit à un autre, au gré de son caprice.

Cette semaine, le vélo a conquis une place dans les plaisirs mondains. Il y a eu un match de Paris à Rambouillet entre M. Max Lebaudy et M. de Brissac, qui a fait quelque bruit; et voici que M. Léon de Laborde, fils du marquis de Laborde, vient d'adresser un défi à M. Max Lebaudy, dont il veut battre le temps. C'est demain qu'aura lieu le grand événement de la vélocipédie. M. de Laborde aura pour entraîneurs MM. Jean de Laborde, de Grammont, de Neuflyze, les princes Louis et Philippe d'Orléans, le vicomte d'Eu et cinq équipes de tandem. Voilà un cortège tout à fait choisi, et je ne partage pas le dédain d'un de mes confrères de la presse hippique, qui trouve que ces sortes de défis entre *gentlemen* ne sont pas des événements sportifs. Ils nous font savoir qu'il y a des pédalistes de sang royal dont la force dépasse celle de simples amateurs.

×

Evidemment, le cheval restera toujours la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, et j'aurai toujours plus d'admiration pour un excellent cavalier que pour un veloceman d'élite. Ce qu'il faut constater, c'est que le dédain pour ce genre de sport ne sera plus de bon ton, et je ne serais pas surpris qu'avant peu quelque action méritoire accomplie par un vélocipédiste n'obligeât l'Académie Française à lui décerner un prix de vertu, à insérer le mot vélocipède dans un discours prononcé en séance solennelle et à lui donner ainsi droit à une place dans le Dictionnaire. Tout arrive.

Rarement la séance annuelle de l'Académie Française a été aussi intéressante que cette semaine. M. Camille Doucet a rendu compte avec esprit et charme des concours littéraires, et M. François Coppée, en rendant compte des prix de vertu, a parlé des classes pauvres avec une émotion communicative, dans un style poétique et simple, dont l'éloquence particulière a paru une innovation heureuse.

Après la séance, on a pris le thé chez M^{me} Camille Doucet : le maître de la maison et M. François Coppée ont été félicités par des illustrations et par les dames du plus haut monde.

×

Il faut remarquer, d'ailleurs, que les salons s'entr'ouvrent de plus en plus.

M. et M^{me} Roger de Montbrison ont donné une grande réception dans leur hôtel de l'avenue d'Iéna, à l'occasion de la signature du contrat de mariage de leur fille avec le comte Jacques de Pourtalès.

Dans la soirée que la marquise de Brou a donnée à l'occasion de la Sainte-Eugénie, sa fête, dans son nouvel hôtel de la rue Nitot, on a entendu une mélodie inédite de Benjamin Godard, *Chansons de juin*, qui a produit le plus grand effet; on a applaudi M^{me} Krauss, M^{lle} Wyns de l'Opéra-Comique, M^{lle} du Minil de la Comédie-Française, la marquise de Saint-Paul, la charmante violoniste M^{lle} Bourgaud et M. Bouvet, l'excellent baryton de l'Opéra-Comique.

Dîner très élégant chez la baronne Scotti, qui a dit des chansons autrichiennes avec un brio étourdissant; M. Darmont a récité avec talent la *Ballade du désespéré*, et la soirée s'est terminée par quelques chansons du répertoire du Chat-Noir.

La baronne Lucien Double a donné un grand dîner auquel assistaient la princesse de Brancovan et son fils.

La vicomtesse de Janzé a repris ses réceptions de jour du samedi.

La baronne Sipièrre est réinstallée dans son magnifique hôtel de la rue Moncey, qui a appartenu à M. Pillet-Will, et il est question d'y donner prochainement une pièce inédite en un acte du baron Sipièrre, qui est un écrivain distingué.

×

A Fontainebleau, il y a eu une réunion dansante chez M^{me} René Ricard, dans sa villa de la rue de France. C'est à peu près la seule manifestation mondaine, en dehors des chasses de M. Lebaudy, qu'il y ait à signaler dans ce centre qui, les années précédentes, était si animé à ce moment de l'année.

Le comte et la comtesse Camille de Rougé ont donné un fort beau bal dans leur château des Rues, en Maine-et-Loire. Le cotillon a été conduit par le comte Joseph de Neuville et la comtesse Olivier de Rougé.

Dans le Soissonnais, on annonce pour le 20 novembre, chez M^{me} Delagande, en son château d'Ecuiry, un bal en l'honneur de sa fille et de sa belle-fille, née de la Perche. Avant la fin du mois, la duchesse d'Albufera en donnera un en son château de Montgobert.

DANGEAU.

CAUSERIE

On sait que, dans leur tournée triomphale en France, les officiers russes ont dû faire face à des banquets se succédant sans relâche, et que, par une délicate attention, les menus de ces banquets ont compris, toujours, quelques plats de la cuisine slave. Ces plats indigènes ne sont pas tous connus dans notre contrée, peut-être nos lecteurs trouveront-ils intéressant d'en apprendre la confection.

LE CAVIAR

Mentionnons en tête le caviar déjà connu de nos gourmets et même de nos gourmands, car, bien préparé, c'est un plat exquis.

Le caviar n'est autre chose que le frai salé des esturgeons qui abondent sur les côtes russes. Plus l'esturgeon est gros, plus son caviar est réputé.

Il se mange de plusieurs façons, en hors-d'œuvre après avoir été mariné, ou liquide après avoir été fermenté. On y mêle alors les œufs de l'esturgeon et assaisonné d'huile et de jus de citron. Il entre sous cette forme dans la composition de la fameuse « Salade russe ».

Le caviar passe pour un aphrodisiaque puissant, sans doute à cause du phosphore qu'il contient en notables proportions.

L'ESTURGEON ET LE STERLET

Mais l'esturgeon ne fournit pas que du caviar. Ses escalopes, sa hure, son fricandeau sont utilisés en cuisine. Sa cervelle est encore employée à garnir les pâtés nommés *koulibiak* qui sont un régal exquis.

Si les gros esturgeons du Volga ne mesurent pas moins de six et même sept mètres de long, il en est de plus petite race, plus délicats encore — quelque chose comme le veau comparé au bœuf. Ceux-là, on les prépare au vin blanc comme nos merlans, ou bien on les rôtit à la broche devant un feu doux et l'on arrose d'une sauce à l'estragon ou d'une sauce tortue.

Un autre poisson fait concurrence à l'esturgeon sur la table des boyards. C'est le *sterlet* qu'on prépare en matelote d'après une recette renouvelée des Tartares. Cuisez sur la grille d'une poissonnière mince, enlevez, faites égoutter et dressez sur un plat avec garniture de têtes de champignons, petits oignons glacés, olives farcies, quenelles pochées et concombres au sel.

L'OURS DE L'OURAL

Après le gibier d'eau (l'esturgeon se chasse très bien à l'arc), le gibier de poil et de plume.

A tout seigneur, tout honneur : parlons un peu de l'ours. Ce plantigrade est très en honneur sur les bords de la Néva et du Bou. J'avoue en avoir mangé sur les bords de la Seine et l'avoir trouvé infect et coriace. Il est vrai que c'était de l'ours pyrénéen. Affaire de latitude et de longitude. C'est le cuisot du fauve qui sert aux préparations culinaires de conserve.

Tantôt on le sert en jambon, tantôt on le mange « à la Sibérienne » avec des filets de rennes. La préparation préalable est la même. Dépouillez avec soin, piquez, brossez, faites mariner pendant deux jours. Enveloppez d'un linge et faites cuire dans une braisière avec vin blanc, eau, carottes, oignons, girofle et muscade, cerfeuil et ciboule. Huit heures de court-bouillon et le jambon est prêt.

Le filet d'ours « à la russe » doit être également mariné. On fait cuire avec toutes sortes d'ingrédients de choix, on glane et l'on sert à la sauce piquante. — C'est égal, je me déferais.

LA GÉLINOTTE

Nous avons l'ortolan, la Russie a la gélinotte qui ne lui cède en rien. La chair est savoureuse et blanche. C'est presque une volaille de basse-cour, car sa taille rappelle celle des grosses perdrix. La gélinotte se conserve fort bien, tout simplement gelée avec ses plumes. On la mange en rôti, en salmis, en filets soufflés au caviar en « pain » de gélinottes, dits à la *Schobelev*. La truffe joue un grand rôle dans son assaisonnement.

C'est un mets cher et très aristocratique. Arrosée des crus délicieux du Donetz, nés de ceps importés de France, la gélinotte figure avec honneur sur la table même du Tsar.

Tels sont les principaux mets russes. Les officiers ont fort goûté l'attention des organisateurs des banquets qui introduisaient ces plats dans les menus.

FAITS DIVERS

Question. — Que faut-il observer, eu égard à l'hygiène des chambres à coucher ?

Le Journal de la Santé répond ce qui suit :

Il importe d'abord que les chambres à coucher soient tenues avec la propreté la plus rigoureuse. Il est préférable que les parquets soient peints ou cirés et n'aient pas de tapis. Si l'on en met, trouvant cela plus confortable, il faut qu'ils ne soient pas trop grands et qu'on puisse les enlever souvent pour les battre. Trop de gens hélas laissent les tapis sur les planchers pendant une année entière, permettant ainsi à la poussière de s'accumuler, de sorte qu'en dormant on peut respirer les germes les plus malsains. Les chambres à coucher doivent être très simples, avoir le moins de meubles possible, inspirer le calme et le repos et se faire remarquer par l'absence de toute couleur voyante. Il doit y régner entre les murailles, le plafond, les tapis, les meubles, les tentures, une harmonie douce. Les tapis doivent être nettoyés entièrement au moins deux fois l'an. Les chaises rembourrées, les lourdes draperies, les bibelots, les étagères, les cadres, en un mot tout ce sur quoi la poussière peut s'amasser doit être banni des chambres à coucher. On doit les aérer tous les jours et y faire autant que possible pénétrer le soleil. Le lit ne doit jamais être fait le matin ; et les draps et les couvertures doivent être placés de façon à être aérés jusqu'à ce que le lit soit fait. On doit secouer les dessous du lit, les nettoyer et en ôter la poussière au moins une fois par semaine, retourner et battre les matelas. Les taies d'oreiller, les enveloppes d'édredon doivent être strictement propres. On ne doit jamais garder de couvertures sales, et il faut prendre bien garde qu'elles ne viennent en contact avec le plancher. Les taies d'oreiller, les draps, les essuie-mains, etc., doivent être, nous le répétons, d'une blancheur de neige, et la ménagère doit s'assurer que sa blanchisseuse aère bien le linge après l'avoir lavé et n'emploie pas d'agents chimiques.

Dr J.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée Générale ordinaire convoquée pour le 10 Octobre dernier n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle Réunion qui aura lieu le MERCREDI SIX DECEMBRE 1893, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société à Monaco.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 novembre 1893

NICE, yacht à vap., *Namouna*, amér., c. Gordon Bennet, passag.
 ID. yacht à vap., *Noël*, fr., c. Casati, id.
 CETTE, cutter *Achille*, fr., c. Palmaro, vin.
 SAINT-TROPEZ, b. *Vierge-Marie*, fr., c. Doglio, sable.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 MARIE, b. *Marie*, fr., c. Ferrero, id.

Départs du 13 au 19 novembre

NICE, yacht à vap., *Namouna*, amér., c. Gordon Bennett, pasag.
 ID. yacht à vap., *Noël*, fr., c. Casati, id.
 SAINT-TROPEZ, cutter, *Zéphire*, fr., c. Jacomain, sur lest.
 ID. b. *Vierge-Marie*, fr., c. Doglio, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 CANNES, b. *Marie*, fr., c. Ferrero, id.

A partir du 30 novembre courant, l'étude de M^e Charles Tobon, huissier, sera transférée rue du Milieu 30, au premier étage.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON
 Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} novembre 1893

Dr JEANNEL, président de la Société des Amis des Arbres — *Arbor Day Français*, conférence faite à la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, à Toulon.

GEO BONNERON — *Vers retrouvés et fanés*. } Poésies.
 C. CAVIN — *Au revoir sous l'ormeau!*..... }
 CLARINE LUX — *Au pays du soleil*..... }

MAURICE GUILLEMOT. — *Ça et là* — II « Chez Henri Boutet » croquis et eaux-fortes, par Henri Boutet.

ALTER EGO. — *Au jour le jour*. — 2 Novembre — Hugues Le Roux, par Séverine — Chez l'Auteur de Madame Sans-Gêne — Mort du peintre Emmanuel Lansyer.

M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
 CODE DE COMMERCE
 CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

LEÇONS DE FRANÇAIS

M^{LE} LÉONTINE POIVEY

DIPLOMÉE DE L'ACADÉMIE D'AIX

MONACO — Square Nave — CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR
 MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1883 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
 BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
 ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
 OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
 ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle toutes les langues

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES
 LITTÉRATURE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

IL A ÉTÉ PERDU une PLAQUE EN NACRÉ GRAVÉE, servant pour bouton de manchette. Le rapporter au bureau du journal.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bêtes.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance ; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années ; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en premier ; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux ; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs ; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnés, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
13	764.9	764.1	763.7	763.2	762.9	21.3	22.6	21.1	19.4	18.6	75	Calme	Couvert, pluie	
14	762.1	761.4	761.1	761.5	761.4	17.5	19.2	18.2	17.1	17.2	80	id.	Variable	
15	760.2	759.6	758.6	758.6	758.6	17.4	18.3	18.6	17.7	17.3	81	id.	Couvert	
16	757.2	756.1	755.9	756.2	756.3	17.3	20.2	18.1	17.8	17.7	83	id.	id.	
17	753.4	752.2	751.3	750.4	749.8	18.8	20.9	28.2	19.2	18.4	81	S. E.	Beau, nuageux	
18	743.2	740.7	739.2	737.5	736.5	18.1	19.2	18.2	17.1	15.2	61	id.	Pluie, variable	
19	735.1	735.2	735.6	738.1	739.4	15.6	17.8	17.1	14.2	13.9	73	id.	Couvert, pluie, orageux	
DATES		13	14	15	16	17	18	19						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	22.8	19.2	19.8	20.8	21.7	19.1	17.8					
		Minima	17.3	16.1	17.2	17.2	17.9	14.3	13.6					

Pluie tombée : 15^{mm} 9